épreuve professionnelle

**E3** 

## sous-épreuve E32

# Élaboration d'un projet de communication visuelle

#### coefficient 2

## Compétences évaluées

Cette épreuve porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

C2.2: Rechercher des solutions graphiques

C2.3: Comparer et choisir des solutions

C2.4 : Mettre au point les prémaquettes

### **Critères d'évaluation**

L'évaluation prend en compte :

- L'analyse du travail demandé
- L'exploitation des documents donnés

## CCF

contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation est constitué de deux situations d'évaluation.

## Forme de l'épreuve

> Épreuve écrite

### Durée

Entre 6 et 12 heures maximum

## Objectifs de la sous-épreuve

Cette épreuve doit permettre de vérifier les compétences du candidat à mettre au point la mise en forme d'un projet, à analyser les données d'un projet de communication visuelle, à proposer des solutions adaptées à la demande et à réaliser des maquettes. Elle porte aussi sur les compétences du candidat à argumenter ses réalisations et à maîtriser la démarche de projet.

## Contenu de la sous-épreuve

À partir d'un cahier des charges et de ressources relatives à une situation de réalisation d'un projet de communication visuelle, le candidat est amené après analyse de la demande à proposer des réponses graphiques. Le contexte de communication visuelle est donné. L'axe de la communication est connu. Il s'agit pour le candidat de répondre, sous forme de roughs, crayonnés, esquisses, croquis, à une demande de mise au point d'une partie ou de la totalité d'un produit de communication visuelle (texte/image).

Le candidat peut être amené à :

- décoder le cahier des charges, sélectionner ou exploiter les informations ;
- sélectionner tout ou partie d'images parmi des références iconographiques données ;
- situer graphiquement des axes de recherches ;
- réaliser une planche de tendance ;
- finaliser un positionnement graphique donné ;
- traduire plastiquement et graphiquement des pistes de recherches variées en relation avec les axes proposés ;
- opérer des choix en fonction de critères esthétiques, graphiques, visuels et sémantiques ;
- réaliser des propositions graphiques, sous forme de crayonnés, d'esquisses, de roughs ;
- proposer un story-board d'une séquence animée n'excédant pas 10 images ;
- réaliser traditionnellement la proposition la plus adaptée à la demande sous forme de prémaquette ;
- exécuter une maquette ou une prémaquette de manière finalisée ;
- réaliser des déclinaisons graphiques ;
- classer et présenter l'ensemble des solutions graphiques proposées avec soin ;
- mobiliser son sens de l'esthétique ;
- justifier de ses choix avec un vocabulaire professionnel.

#### Première situation d'évaluation

Cette première situation d'évaluation comporte deux parties :

1. Investigation-constitution d'un univers graphique de référence : à partir du cahier des charges d'un produit dont l'axe de communication est connu, précisant par écrit un contexte professionnel de réalisation et d'un dossier exposant des produits similaires issus de la concurrence, le candidat constitue un univers graphique et iconographique singulier à partir duquel il élabore des propositions de solutions graphiques.

Dans ce sens, le candidat réalise une synthèse à travers une analyse écrite et graphique des principaux constituants plastiques (typographie, couleur, composition, graphisme, etc.) nécessaires à la définition d'un univers graphique de référence répondant aux exigences du cahier des charges.

2. Propositions de solutions graphiques : comme suite à l'élaboration de cet univers de référence, le candidat réalise de manière traditionnelle une série de propositions de solutions de compositions graphiques (type rough) argumentées de commentaires écrits.

Elle prend en compte l'aptitude du candidat à :

- décoder le cahier des charges et identifier les caractéristiques graphiques ;
- réinvestir les caractéristiques graphiques ;
- proposer des recherches graphiques traditionnelles sous forme de crayonnés, d'esquisses, de roughs répondant à la demande;
- réaliser traditionnellement la proposition la plus adaptée à la demande ;
- justifier de ses choix avec un vocabulaire professionnel.

#### Deuxième situation d'évaluation - Mise au point de prémaquettes

À partir d'un cahier des charges précis, le candidat réalise tout ou partie d'un projet de communication visuelle. Il respecte les consignes et exécute de manière finalisée le document attendu. À travers cette épreuve, il peut être amené à opérer des choix d'ordre typographique, chromatique et/ ou iconographique de manière à adapter sa réalisation de façon pertinente aux exigences du cahier des charges.